

SEANCE DU 28 MARS 2014

INSTALLATION CONSEIL MUNICIPAL : ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur MASTERNAK Roger, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès verbal des élections et a déclaré installés : MM. BARTHELEMY Richard, CHARLES Thierry, DEJOB Franck, GARMIS François, GAYMARD Patrick, MATRAS Didier, MUCHAMBLED Guy, PERONNE Alexandre, ROBILLON Jean-Christophe, SURLEAU Fabrice ; Mmes CHARVET Candice, EXBRAYAT Sylvie, FAYON Michelle, LAVEST Agnès, SAUVANET Micheline.

Madame SAUVANET Micheline, la plus âgée des membres du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Maire, 1er tour de scrutin :

Le président, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de votants : 15

bulletins blancs ou nuls : 1

suffrages exprimés : 14

majorité absolue : 8

M. MATRAS Didier, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été installé.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire, indique à l'Assemblée, que le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjointes sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit pour notre Commune 4 adjoints maximum.

Il propose de fixer le nombre d'Adjointes au Maire à quatre.

Il invite chacun des membres du Conseil Municipal à indiquer par vote à bulletin secret le nombre de postes d'adjoints qu'il désire nommer.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Le nombre d'Adjointes au Maire est fixé au nombre de quatre.

Election du Premier Adjoint, 1er tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur MATRAS Didier, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

nombre de votants : 15

bulletins blancs ou nuls : 5

suffrages exprimés : 10

majorité absolue : 6

Madame LAVEST Agnès, a obtenu : 10 voix.

Madame LAVEST Agnès, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Premier Adjoint et a été immédiatement installée.

Election du Deuxième Adjoint, 1er tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur MATRAS Didier, élu Maire, à l'élection du Deuxième Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

nombre de votants : 15

bulletins blancs ou nuls : 4

suffrages exprimés : 11

majorité absolue : 6

Monsieur GARMIS François, a obtenu : 11 voix.

Monsieur GARMIS François, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.

Election du Troisième Adjoint, 1er tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur MATRAS Didier, élu Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

nombre de votants : 15

bulletins blancs ou nuls : 1

suffrages exprimés : 14

majorité absolue : 8

Madame FAYON Michelle, a obtenu : 5 voix ;

Monsieur MUCHEMBLED Guy, a obtenu : 9 voix.

Monsieur MUCHEMBLED Guy, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Troisième Adjoint et a été immédiatement installé.

Election du Quatrième Adjoint, 1er tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur MATRAS Didier, élu Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

nombre de votants : 15

bulletins blancs ou nuls : 3

suffrages exprimés : 12

majorité absolue : 7

Monsieur ROBILLON Jean-Christophe, a obtenu : 12 voix.

Monsieur ROBILLON Jean-Christophe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Quatrième Adjoint et a été immédiatement installé.